



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1216/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DÉFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Balaya (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1216/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Balaya (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Balaya, préfecture de Faranah, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Balaya, préfecture de Faranah, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1216/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Balaya (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le	1	BALLA CONDE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le	2	KORYA CONDE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le	3	KARAMO SACKO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le	4	TIGUIDANKE KAKE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le	5	MAMADOU ALIOU DIALLO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le	6	SARAN SACKO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le	7	SAA KONKO CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le	8	FATOUmata CONDE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le	9	SEKOU MANSARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le	10	MOUSSA MARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le	11	ISSIAGA CONDE	M	





RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1217/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Bambaya (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1217/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Bambaya (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Bambaya, préfecture de Faranah, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Bambaya, préfecture de Faranah, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


The image shows a circular official stamp of the 'DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS' with the text 'Directrice Générale' in the center. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink that reads 'Djenabou Touré'.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1217/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Bambaya (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	MOHAMED MANSARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	DORO KEITA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	BASSY MANSARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	SIRA MARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	LAYBA MANSARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	DEMBA MANSARE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	BALLA MANSARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	KOUMBA TENIN MANSARE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	SOUNDOU MANSARE	M	
Mouvement Pour Le Développement De Bambaya (MD-BAMBAYA)	1	SORY MARA	M	01/01/1985
Mouvement Pour Le Développement De Bambaya (MD-BAMBAYA)	2	KADE SEKOU MANSARE	F	01/01/1984



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1218/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Banian (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

Vu la Constitution ;

Vu la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;

Vu le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;

Vu le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;

Vu le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;

Vu l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;

Vu l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;

Vu les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1218/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Banian (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Banian, préfecture de Faranah, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Banian, préfecture de Faranah, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



The stamp is circular with the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top and "DGE" at the bottom. In the center, it says "Directrice Générale". A handwritten signature, "Camara Djenabou Touré", is written across the stamp.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1218/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Banian (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	FABA FANTA MARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	DEMBA KEIRA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	LAYBA MARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	NIAGNOUMA FANTA CAMARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MOHAMED LAMINE CHERIF	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	TENIN MARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	SAYON SEKOU TOURE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	SARAN MARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	MOUSSA KOUROUMA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	NASSOU DIOUBATE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	YOUSSOUF KADIATOU FARO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	KANKOU DIAWARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	SIDIKI CONDE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	AMINATA DABO	F	

DECISION N° D/2026/1218/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Banian (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	MAMADOU CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	FANTA SACKO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	ABDOULAYE CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	18	SAYON CAMARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	19	SEKOUBA KANTE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	20	OUSMANE KEITA	M	
Mouvement Indépendant Pour Le Développement De Banian (MIDB)	1	DJAMON KABA	M	23/05/1986
Mouvement Indépendant Pour Le Développement De Banian (MIDB)	2	DOUSSOU FOFANA	F	01/01/1983
Mouvement Indépendant Pour Le Développement De Banian (MIDB)	3	MAMADOU ALY TOURE	M	01/01/1982
Mouvement Indépendant Pour Le Développement De Banian (MIDB)	4	FATOUMATA CONDÉ	F	01/01/1968
Mouvement Indépendant Pour Le Développement De Banian (MIDB)	5	LUCIEN HABA	M	21/01/1996
Mouvement Indépendant Pour Le Développement De Banian (MIDB)	6	SIRÉ OULARÉ	F	16/08/1990
Mouvement Indépendant Pour Le Développement De Banian (MIDB)	7	KALIL SIDIBE	M	01/01/1984
Mouvement Indépendant Pour Le Développement De Banian (MIDB)	8	MANTY CONDÉ	F	01/01/2000



DECISION N° D/2026/1218/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Banian (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Mouvement Indépendant Pour Le Développement De Banian (MIDB)	9	MOHAMED CONDÉ	M	14/05/1993
--	---	---------------	---	------------



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1219/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Bantoun (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

Vu la Constitution ;

Vu la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;

Vu le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;

Vu le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;

Vu le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;

Vu l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;

Vu l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;

Vu les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1219/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Bantoun (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Bantoun, préfecture de Faranah, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Bantoun, préfecture de Faranah, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


The stamp is circular with the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top and "DGE" at the bottom. In the center, it says "Directrice Générale". A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1219/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Bantoun (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	IBRAHIMA OULARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	FANTA CAMARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	ADAMA OULARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	MAMATA OULARE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MAMADY SITAN CONDE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	SONA OULARE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	DJOSSE OULARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	SAYON TRAORE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	BALLA OULARE	M	
Mouvement Pour Le Développement De Bantoun (MD-BANTOUN)	1	IBRAHIMA TRAORE	M	02/01/1986
Mouvement Pour Le Développement De Bantoun (MD-BANTOUN)	2	FANSIDY OULARE	F	01/01/1970



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1220/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Beindou (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1220/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Beindou (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Beindou, préfecture de Faranah, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Beindou, préfecture de Faranah, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

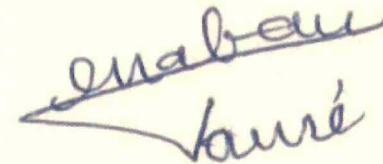
Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1220/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Beindou (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	ALPHA CONDÉ	M	01/07/1982
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	FADIMA OULARÉ	F	01/01/1976
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	BAKARY OULARÉ	M	01/01/1987
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	4	FANTA CONDÉ	F	01/07/1976
Génération Pour La Modernité Et Le	1	YAYE OULARE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le	2	MISSIRIBA DOUMBOUYA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le	3	SARANBA OULARE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le	4	YEREMA SAVANE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le	5	ODIA OULARE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le	6	ANSOUMANE CONDE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le	7	HAWA OULARE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le	8	MAMADY OULARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le	9	FANTA OULARE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le	10	SEKOU TRAORE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le	11	KANKOU KEITA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le	12	MAMADY OULARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le	13	TENIN FANTA TRAORE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le	14	TOUMANE FOFANA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le	15	NADOUA OULARE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le	16	SEKOU OULARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le	17	FANDAN OULARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le	18	LAYEBA OULARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le	19	DJIMBA OULARE	M	



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1221/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Dantilia (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1221/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Dantilia (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Dantilia, préfecture de Faranah, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Dantilia, préfecture de Faranah, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1221/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Dantilia (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	MOHAMED TOURE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	AICHA CAMARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	ALY CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	SATAN TOURE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	SANSSOUN DIAWARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	MESSE SAMOURA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	BABA CONDE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	TADY CAMARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	DOUSSOU SAMOURA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	TEGUI DIAWARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	YEDY TOURE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	ALMAMY FAMORO SAMOURA	M	
Mouvement Pour Le Développement De Dantilia (MDD)	1	IBRAHIMA CONDE	M	01/01/1987
Mouvement Pour Le Développement De Dantilia (MDD)	2	FATOUMATA OULARE	F	02/01/1988



DECISION N° D/2026/1221/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Dantilia (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Mouvement Pour Le Développement De Dantilia (MDD)	3	ALHASSANE OULARE	M	25/04/1990
Mouvement Pour Le Développement De Dantilia (MDD)	4	KARIFA MESSE CAMARA	F	17/06/1986
Mouvement Pour Le Développement De Dantilia (MDD)	5	KEMO DIAWARA	M	18/02/1991

8



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1222/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Faranah (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

Vu la Constitution ;

Vu la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;

Vu le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;

Vu le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;

Vu le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;

Vu l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;

Vu l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;

Vu les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1222/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Faranah (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Faranah, préfecture de Faranah, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Faranah, préfecture de Faranah, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1222/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Faranah (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	1	ANSOUMANE OULARE	M	01/01/1962
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	2	MAMA ADAMA DABO	F	08/02/1979
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	3	KERFALA FARO	M	08/02/1980
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	4	SAYON SARAN CONDE	F	26/08/1988
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	5	SEKOU NABE	M	10/11/1975
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	6	MABINTY CAMARA	F	01/12/1976
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	7	MAMADOU KEITA	M	10/10/1990
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	8	FATOUMATA NABE	F	13/07/1982
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	9	AMARA KOUYATE	M	06/04/1990
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	10	MARIAME DIOUBATE	F	01/01/1990
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	11	FODE DIAKITE	M	01/07/1983
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	12	ODIA SAMOURA	F	10/11/1988
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	13	IBRAHIMA SORY CAMARA	M	03/10/1996
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	14	FATOUMATA FOFANA	F	01/01/1998

8

DECISION N° D/2026/1222/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Faranah (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	15	IBRAHIMA SORY FOFANA	M	18/04/2002
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	DR BANDJOU SAMOURA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	NANA OULARE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MOHAMED KEIRA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	HAWA CONDE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MOHAMED TENEMBA OULARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	NOUMNKOUMBA CAMARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	DIAWA OULARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	FATOUMATA SAMOURA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	LANCINE KABA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	DJENABOU BARRY	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	LAMINE MARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	SARAN DIOUBATE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	MOHAMED CISSE	M	

DECISION N° D/2026/1222/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Faranah (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	AMINATA MARY KABA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	ABDOULAYE KABA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	OUMOU BALDE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	MOUSSA TENIN CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	18	FOULEMATOU COMPO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	19	ABOUBACAR OULARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	20	DJENE KANDE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	21	FIKHE OULARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	22	SIRE CONDE	F	

8



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1223/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Hèrèmakono (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1223/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Hèrèmakono (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Hèrèmakono, préfecture de Faranah, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Hèrèmakono, préfecture de Faranah, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



The image shows a circular official stamp of the 'DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS' with the text 'Directrice Générale' in the center. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink that reads 'Djenabou Touré'.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1223/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Hèrèmakono (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	ALMAMY FAMORO SAMOURA	M	09/05/1983
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	SATAN SAMOURA	F	01/05/1986
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	OUSMANE SAMOURA	M	03/09/2002
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	4	FENDA TOURE	F	01/07/1970
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	5	SANA TADY SAMOURA	M	10/06/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	ABDOULAYE FOFANA	M	26/10/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	FORET KOURY SAMOURA	F	01/07/1977
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	EL HADJ MAMADOU KEIRA	M	01/04/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	KANKO SAMOURA	F	12/01/1976
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	ABOU DIAWARA	M	07/05/1989
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	KOUTA SAMOURA	F	01/04/1989



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1224/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kobikoro (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

Vu la Constitution ;

Vu la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;

Vu le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;

Vu le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;

Vu le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;

Vu l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;

Vu l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;

Vu les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1224/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kobikoro (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Kobikoro, préfecture de Faranah, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Kobikoro, préfecture de Faranah, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the perimeter and "Directrice Générale" in the center. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1224/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kobikoro (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	KOMBA MANSARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	TOUKO MANSARE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MAMADOU FOROMOU KOUROUMA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	FATOUMATA DIAWARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MOUNDO KABA MANSARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	MARIAME MANSARE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	ABOU MANSARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	FATOUMATA MANSARE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	BALLA MANSARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	MOUSSOU MANSARE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	MOUSSA MANSARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	SOUNDOU MANSARE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	KOUMANDIAN KANI KEITA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	FANGAMA TOURE	M	



DECISION N° D/2026/1224/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kobikoro (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	MOUSSA SARAN MARA	M	
Mouvement Pour Le Développement De Kobikoro (MDK)	1	KEMO MANSARE	M	01/01/1993
Mouvement Pour Le Développement De Kobikoro (MDK)	2	FINA YOMBOUNO	F	01/01/1997





RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1225/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Marela (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1225/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Marela (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Marela, préfecture de Faranah, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Marela, préfecture de Faranah, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1225/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Marela (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	THIERNO OUSMANE BARRY	M	01/02/1965
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	ROUGUIATOU BARRY	F	01/01/1999
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	IBRAHIMA BARRY	M	03/03/2000
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	4	MAIMOUNA DIAKITE	F	01/04/1995
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	5	MAMADOU DIAKITE	M	02/03/1975
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	6	AISSATOU BALDE	F	24/12/1993
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	7	ABDOULAYE PATHE DIALLO	M	01/01/1994
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	8	HADJA AMINATA SOW	F	19/01/1998
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	9	SADOU DIALLO	M	02/07/1994
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	10	MARIAMA SADIO DIAKITE	F	04/07/2003
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	11	IBRAHIMA BARRY	M	01/01/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	SANA BOMBE CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	MARIAMA SIRE DIALLO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MOUSSA BARRY	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	SANA KOUTA TOURE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MOUSTAPHA DOUMBOUYA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	MARIAMA BARRY	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	LAYE SAMOURA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	AISSATOU BALAYE DIALLO	F	

DECISION N° D/2026/1225/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE MARELA (PREFECTURE : FARANAH)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	HOUSSAINY SAMOURA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	AISSATOU KEITA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	ABDOULAYE DIAKITE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	MAIMOUNA 2 TOURE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	ALHASSANE BAYO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	FANTA CAMARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	AMADOU DIALLO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	FATOUMATA BINTA BARRY	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	OUSMANE SOW	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	18	MARIAME SYLLA	F	



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE



DECISION N° D/2026/1226/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Nialia (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

Vu la Constitution ;

Vu la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;

Vu le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;

Vu le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;

Vu le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;

Vu l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;

Vu l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;

Vu les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1226/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Nialia (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Nialia, préfecture de Faranah, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Nialia, préfecture de Faranah, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

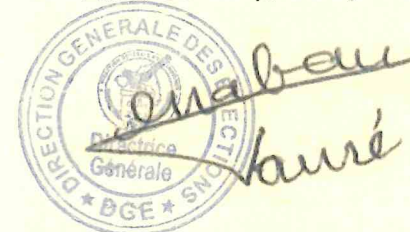
Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of the Republic of Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the perimeter and "BGE * SNG" at the bottom. In the center, there is a signature in blue ink that reads "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1226/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Nialia (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	SARANBA FODE OULARE	M	31/12/1969
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	MARIAME OULARE	F	03/04/1979
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	KORIA MAMADY SOUARE	M	31/12/1976
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	4	TENIN OULARE	F	02/07/1985
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	5	FACELY OULARE	M	07/06/1984
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	6	KORIA CONDE	F	31/03/1965
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	ADAMA BAMBA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	IBRAHIMA SOUNKOURY OULARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	HADJA KANKO OULARE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	SEKOUBA OULARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MAMA ADAMA CAMARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	DJIBA KOUROUMA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	NALIMA OULARE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	LANCINET SOUNKARY	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	N'FAMARA FANTA OULARE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	SALOUN SIRAMARA OULARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	FEREIN KORIE CAMARA	F	

8



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

**DECISION N° D/2026/1227/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Passayah (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026**

La Directrice Générale

Vu la Constitution ;

Vu la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;

Vu le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;

Vu le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;

Vu le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;

Vu l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;

Vu l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;

Vu les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1227/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Passayah (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Passayah, préfecture de Faranah, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Passayah, préfecture de Faranah, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


Directrice
Générale
DGE

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1227/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Passayah (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	LOUNCENY KEIRA	M	05/02/1988
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	FATOUMATA CONDE	F	09/09/1972
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	SANA KEIRA	M	01/08/1992
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	4	BOMBA CAMARA	F	23/03/1991
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	5	SANA BINTOU KEITA	M	30/06/1988
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	6	GOULOU KEITA	F	04/11/1991
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	7	SAMBA CAMARA	M	16/03/1990
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	8	OUMOU CAMARA	F	06/05/1966
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	9	HAROUNA TOURE	M	31/12/1991
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	10	SIRE TOURE	F	06/07/1994
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	11	YAKOUBA CAMARA	M	09/01/1984
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	12	SIRE DOUKOURE	F	30/06/1949
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	13	FRIGUI AYE TOURE	M	15/04/1988
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	14	SALOUN CAMARA	M	01/02/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	SEKOUBA KEITA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	SANA KEIRA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	SOULEYMANE YALLA CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	SARAN KOUROUMA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MAMADOU KABARY TOURE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	FATOUMATA DOUMBOUYA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	OUSMANE TOURE	M	

DECISION N° D/2026/1227/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Passayah (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	MATTA KEITA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	MOHAMED SAMOURA	M	





RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE



DECISION N° D/2026/1228/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sandénia (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1228/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sandénia (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Sandénia, préfecture de Faranah, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Sandénia, préfecture de Faranah, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of Guinea. The stamp contains the text 'DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS' around the top edge and 'DGE' at the bottom. In the center, there is a smaller emblem and the words 'Direction Générale'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads 'Djenabou Touré'.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1228/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sandénia (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	DOURA CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	TADY TOURE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	LANSANA SAMOURA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	TENIN DIAWARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	FODE SORY CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	SATAN SAMOURA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	SANNY KEIRA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	TEGUI CAMARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	MAMADOU OUMOU CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	ASSATA SAMOURA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	GAGNY DIAWARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	AISSATA CONDE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	GAGNY CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	SEKOUBA CAMARA	M	

8

DECISION N° D/2026/1228/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sandénia (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	MAMADOU SAMOURA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	MOUSSA DIAWARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	SALOUN CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	18	SANA SAMOURA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	19	ALHASSANE MOHAMED KEIRA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	20	HAROUNA TOURE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	21	DEMBA NENE CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	22	MAMADOU DOUMBOUYA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	23	DANTILY SAMOURA	M	





RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE



DECISION N° D/2026/1229/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Songoyah (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1229/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Songoyah (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Songoyah, préfecture de Faranah, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Songoyah, préfecture de Faranah, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1229/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Songoyah (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	BAKARY CONDE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	FATOUMATA CAMARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	LANSANA CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	FEREIMBA SARAN CAMARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	BALLA SANKHON	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	TEGUI SAMOURA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	ISSA CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	FATOUMATA AWA CAMARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	DANSA CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	YERIBA KEITA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	MOHAMED SAMOURA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	HAWA KEITA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	KEMO MOUSSA CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	MANTY FOFANA	F	

DECISION N° D/2026/1229/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Songoyah (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	ADAMA BANGOURA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	ADAMA CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	FODE MARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	18	DAOUDA CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	19	SIRAFI KOUROUMA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	20	SEKOUBA FOFANA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	21	MAMADI SEKOU CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	22	AMARA FOFANA	M	
Mouvement Pour Le Développement De Songoyah (MD-SONGOYAH)	1	FODE CAMARA	M	01/01/1991





RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1230/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tindo (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1230/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tindo (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Tindo, préfecture de Faranah, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Tindo, préfecture de Faranah, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1230/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tindo (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	YEREMAN KANDE	M	31/12/1996
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	SIRE OULARE	F	31/12/1974
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	KEMO OULARE	M	30/09/1980
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	4	GNALEN KANDE	F	31/12/2002
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	5	LAMINE TRAORE	M	20/12/1999
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	FANTA SAYON OULARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	TENEMBA CAMARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MESSE MORY KABA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	NANFADIMA KEITA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	ANSOUMANE OULARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	MANTY MANSARE	F	





RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1231/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tiro (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1231/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tiro (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Tiro, préfecture de Faranah, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Tiro, préfecture de Faranah, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


Directrice
Générale

Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1231/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tiro (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	1	ISSIAGA OULARÉ	M	28/09/1988
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	2	KORIA CONDÉ	F	01/01/1997
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	3	MOHAMED OULARÉ	M	01/01/1976
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	4	FATOUMATA KANDÉ	F	14/01/1992
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	5	SALIFOU KOUROUMA	M	01/10/1995
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	6	FATOUMATA OULARÉ	F	01/07/1983
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	7	IBRAHIMA FREIN CONDÉ	M	20/09/1992
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	8	SARAN DIAWARA	F	01/01/1992
Force Progressiste Tiro (FPT)	1	MOUSSA GBANWORO KOUROUMA	M	02/01/1989
Force Progressiste Tiro (FPT)	2	MANIGNA CAMARA	F	01/01/1974
Force Progressiste Tiro (FPT)	3	ABDOULAYE FARO	M	30/12/1972
Force Progressiste Tiro (FPT)	4	FATOUMATA OULARÉ	F	01/01/1998
Force Progressiste Tiro (FPT)	5	FODÉ OULARÉ	M	01/01/1993
Force Progressiste Tiro (FPT)	6	HAYA FOFANA	F	01/01/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	SORY KAGBE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	TENIN CAMARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MAMADY SANOKE OULARE	M	

DECISION N° D/2026/1231/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tiro (PREFECTURE : Faranah)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	HAWA OULARE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	FODE MARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	BATOUROU OULARE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	IBRAHIMA CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	MARIAME FOFANA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	SIDY TIRO CONDE	M	

